

## Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 383/2014  
Date: 26 mars 2014  
Direction: Direction de l'instruction publique  
N° d'affaire: 657002  
Classification: Non classifié

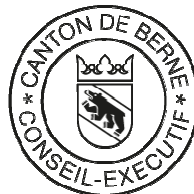
### **Résolution AIJ 76 « formation continue » ; Lettre intergouvernementale JU / BE à l'attention de l'Assemblée interjurassienne. Demande d'adoption**

---

Datée du 9 mars 2010, la Résolution AIJ 76 – «formation continue » appelait à un soutien et à un développement de la collaboration interjurassienne existante dans le domaine de la formation continue. Il s'agit pour les deux gouvernements d'entrer en matière, sur la base des résultats des travaux d'un groupe de pilotage BEJU, par la signature d'une lettre commune (annexe 1) adressée à l'Assemblée interjurassienne.



Au nom du Conseil-exécutif  
Le chancelier:  
*Auer*



Destinataire :

- Direction de l'instruction publique
- Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne
- Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques